



## Due diligence – audits techniques

Vous souhaitez prévoir les coûts futurs de votre construction ou bâtiment afin de pouvoir anticiper ? Nos experts rédigent pour vous un rapport détaillé.

### Votre solution personnalisée

Nos experts font le tour de votre bâtiment ou construction et en évaluent tous les éléments du point de vue de la fonctionnalité et de la durée de vie. L'âge des différents éléments est vérifié, ainsi que leur état de fonctionnement. Nous établissons une liste complète de vos éléments avec leur durée de vie et les coûts de réparation éventuels auxquels vous pouvez raisonnablement vous attendre.

S'ils disposent des plans, nos experts peuvent également les évaluer et, en cas de dégâts, ils peuvent établir l'importance du danger potentiel et dans quelle mesure il pourrait s'agir d'un vice de construction.

D'autre part, nous pouvons également effectuer ces contrôles lorsque vous envisagez d'acheter/louer un bâtiment et souhaitez connaître les coûts éventuellement encore liés au bâtiment. Il est également possible de calculer les coûts énergétiques.

### Votre résultat

Grâce à ce service, vous disposez d'un rapport sur la base duquel vous pouvez évaluer les coûts futurs de votre bâtiment ou construction afin de vous permettre d'anticiper.

### Important à savoir

- Arrêtés royaux
- **RGPT** et code sur le bien-être au travail
- **RGIE**
- Règlements régionaux et communaux

### Normes et standards

- Normes belges et européennes notamment les normes de la série NBN EN 1990 à 1999 (**Eurocodes**) et la série NBN B
- Spécifications techniques unifiées **STS**
- Notes d'information technique **CSTC**, **CRR** et **ATG**
- Règles techniques **ETAG** et **PTV**
- Cahiers des charges spécifiques

### Dans quelle situation ?

Ce service est principalement destiné aux personnes qui souhaitent acheter ou louer un bâtiment ou aux propriétaires qui aimeraient avoir une idée des coûts d'entretien d'un bâtiment.